



le baobab

Journal de l'Association Démocratique des Français de l'Etranger

BP.6263 - Dakar Etoile

Association reconnue d'utilité publique.

Numéro

38

Editorial

L'année scolaire vient de s'ouvrir et la réforme du dispositif des bourses scolaires pour les enfants français scolarisés dans le réseau de l'AEFE avait laissé aux parents une profonde inquiétude, se traduisant par de nombreux messages sur nos forums.

Face aux frais d'écologie dans les établissements du programme français, de nombreuses familles ne peuvent y scolariser leurs enfants que grâce aux bourses de l'Etat.

L'école de la République devrait pourtant être accessible à tous nos enfants, d'autant plus quand elle existe sur place. Or un important taux d'enfants français n'accèdent pas à ces établissements pour raisons matérielles.

Pour une plus grande exigence de justice sociale cette réforme était nécessaire et l'ensemble des parties concernées y a été associé : élus des Français de l'étranger, parents d'élèves et organisations syndicales.

Nous espérons que cette réforme, en prenant en compte la réalité des ressources avec le quotient familial réel ou revenu net disponible, permettra aux enfants qui étaient encore écartés des établissements de l'AEFE pour raisons financières de suivre l'enseignement auquel ils aspirent dans cette école de la République qui, comme le disait Jules Ferry dans sa « Lettre aux instituteurs », « va rendre leurs enfants plus instruits et meilleurs ».

Maryvonne SAMB.



**Grand Officier
dans l'Ordre national du Lion**

MARYVONNE SAMB

Nommée chevalier en 1980 puis commandeur en 1998, Maryvonne SAMB, Présidente de l'Association Démocratique des Français de l'Etranger au Sénégal, a été élevée le 12 décembre 2012 par le président de la République, Monsieur Macky SALL au grade de Grand Officier dans l'Ordre du Lion.

C'est une grande fierté pour toutes les sections ADFE du Sénégal que notre présidente soit reconnue à cette haute distinction de l'Etat.

Nous la félicitons et associons son mari le Colonel Mohammadou SAMB et ses enfants à nos vœux.

SOMMAIRE

Page 1 : Editorial
Page 2 : Organigramme
Page 3 : Bourses scolaires
Page 4 : Les brèves
Page 5 : Les brèves
Page 6 : Africités
Page 7 : Hommage à Paulin et Myriam VIEYRA
Page 8 : 7 milliards d'autres
Page 9 : Ségolène Royal à Dakar.
Page 10 : Autoroute à péage: système RAPIDO
Page 11 : Les terres rares.

Conseil d'administration élu pour l'année 2012 - 2013

CA de DAKAR :



Présidente nationale

Chargée des Commissions consulaires :
CFE - CCPAS - Sécurité
Maryvonne SAMB
Tél. : 77 450 40 60
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h



Vice-président Chargé des retraites militaires :

Ismaël DIARA
Tél. : 77 630 67 81



Secrétaire générale Chargée de la Communication :

Marième AW
Tél. : 77 653 38 83



Secrétaire adjoint

Chargé de la communication :
Mour SAMB
Tél. : 77 412 96 71



Trésorière - Rédaction du Baobab et Commission administrative :

Hélène ALVAREZ
Tél. : 77 639 67 10



Trésorière adjointe :

Fêtes et communication
Madeleine PELLEGRIN
Tél. : 77 540 09 17



Commission bourses scolaires et enseignement supérieur :

Matricia KABORE
Tél. : 77 697 07 82



Membre chargé de communication :

Dr Albert MANGA
Tél. : 77 630 01 04

Permanence ADFE : mardi de 10h 30 à 12h à l'Institut français, rue Parchappe

CA de WAOUNDE : Président : Adama CISSE : tél. : 77 638 20 83

Secrétaire général :

Trésorier :

CA de GALLADE : Président : GOUNDIAM Sakhalou : tél. : 77 523 90 78

Secrétaire général : GOUNDIAM Ousmane

Trésorier : COULIBALY Bano Bire



**Notre réseau
pour votre vision**

**20%^{de}
REMISE**

**DANS TOUS NOS
MAGASINS SUR
PRÉSENTATION
DE CE COUPON**

● BOPP

Tél : 33 869 46 80

● VINCENS

Tél : 33 842 26 31

● THIES

Tél : 33 951 84 31

● KAOLACK

Tél : 33 941 44 27

● JEAN JAURES

Tél : 33 822 20 74

● PLLES ASSAINIES

Tél : 33 835 78 98

● SAINT-LOUIS

Tél : 33 961 86 96

● ZIGUINCHOR

Tél : 33 991 56 56

ENSEIGNEMENT

BOURSES SCOLAIRES PROJET DE RÉFORME

Le président F. Hollande s'est engagé, à modifier le système actuel de bourses jugé peu satisfaisant car injuste envers les familles, trop complexe pour les administrations consulaires, et non contrôlable du point de vue budgétaire.

Avec la suppression de la PEC, dont le budget doit être entièrement reporté sur le budget des bourses scolaires, cette réforme doit garantir une plus grande équité en élargissant aux familles à revenu moyens l'accès aux bourses.

L'attribution des bourses reposera sur le « **QUOTIENT FAMILIAL** » qui permettra de calculer le montant de la bourse et déterminera le droit ou non d'en bénéficier.

Le quotient familial réel (QFR) :

QFR = ((Revenu net – Frais de scolarité) / Nombre de parts) * (100 / Indice de Parité de pouvoir d'achat)

Il sera défini en calculant le revenu net disponible en prenant en compte les différences liées au coût de la vie entre les différents pays ; Il sera calculé en déduisant du revenu brut de la famille, les impôts, les charges sociales obligatoires et les frais de scolarité, les frais de logement n'étant pas pris en compte. La composition de la famille donnera un nombre de parts.

L'aide à la scolarisation accordée par les employeurs ou par l'Etat sera prise en compte dans le calcul du quotient afin de ne pas défavoriser les familles n'en bénéficiant pas.

Il est prévu que la quotité théorique de bourse soit déterminée sur la base de ce quotient familial de la manière suivante, le Qmax étant fixé à 22 000 Euros et le Qmin étant fixé à 1/10ème de Qmax soit 2200 Euros :

- Si $QFR > Qmax$, aucune bourse n'est versée à la famille.
- Si $QFR < Qmin$, la famille touche une bourse couvrant 100% des frais de scolarité
- Si QFR est compris entre Qmin et Qmax, la quotité de la bourse versée à la famille est proportionnelle à son quotient.

La note de la DFAE/AEFE ne mentionne pas le patrimoine immobilier et mobilier dans le calcul. Elle se contente juste de préciser qu'au-delà d'un certain seuil de patrimoine, une famille ne pourra pas prétendre à une bourse scolaire.



Vingt-deuxième édition de
L'ÉTAT DE L'ÉCOLE

31 indicateurs sur le système éducatif français

Déclinée en 31 indicateurs statistiques, cette vingt-deuxième édition de « L'état de l'École » propose une analyse synthétique des coûts, des activités et des résultats du système éducatif français.

Elle en observe les évolutions et apporte l'éclairage des comparaisons internationales.

Elle contribue à actualiser le jugement que nous pouvons porter sur notre École, au moment où l'éducation nationale s'affirme comme une priorité de l'action gouvernementale.

Vous pouvez enregistrer la version téléchargeable :
<http://WWW.education.gouv.fr/cid57102/l-etat-de-l-ecole-31-indicateurs-sur-le-systeme-educatif-francais.html>

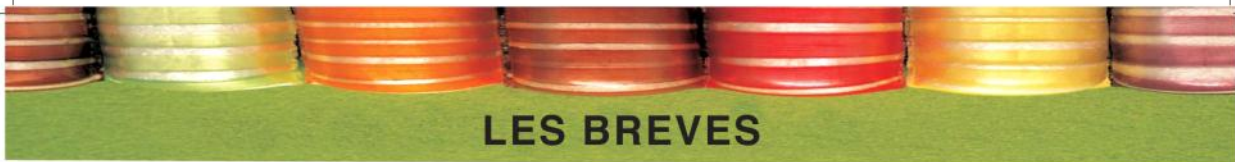
BACCALAURÉAT 2013

Questions réponses :

<http://www.education.gouv.fr/cid60987/bac-2013-questions-reponses.html>

Changer de série, Redoubler dans une série générale, Redoubler dans une série technologique, Conserver ses notes, Passer en terminale scientifique après une interruption de scolarité, Nouvelles modalités des épreuves de langues vivantes; vous trouverez sur ce site des réponses à toutes vos questions.

L'École de la République est une École de l'exigence et de l'ambition qui doit permettre à chaque élève de trouver et de prendre le chemin de sa réussite. C'est un lieu d'enseignement laïque, d'émancipation et d'intégration de tous les enfants. C'est notre maison commune, vecteur de promotion et de justice sociale, lieu de transmission des valeurs de la République, des valeurs fortes que l'on doit enseigner, réfléchir, discuter, pratiquer



LES BREVES

LES PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Un appareil mobile de recueil des données biométriques, appelé valise Itinera, a été lancé début octobre. Il devrait faciliter vos démarches de demande de passeport si vous habitez loin de votre consulat de rattachement. Ce dispositif va être mis à la disposition des consulats qui pourront organiser des tournées de proximité avec les consuls honoraires.

LE SITE *monconsulat.fr* : À QUOI ÇA SERT ?

Lorsque vous vous faites immatriculer ou que vous renouvelez votre carte consulaire, le consulat vous remet un document où figure votre numéro de NUMIC (numéro d'immatriculation consulaire). A conserver précieusement. Il est valable dans tous les consulats de France du monde.

Avec ce numéro vous pouvez aller sur le site *monconsulat.fr* et ensuite, grâce à un code privé, mettre à jour vos données personnelles : adresse géographique et postale, téléphone, Email, inscription sur la liste électorale, etc.

Si vous n'avez pas encore de code d'accès personnel, le consulat vous enverra sur simple demande un code sur votre adresse email ou par SMS. Grâce à cette inscription, vous êtes pris en compte dans le dispositif de sécurité de nos consulats et recevrez des messages d'alerte si nécessaire.

PENSIONS DE RETRAITE :

L'amendement parlementaire que notre député Pouria Amirshahi a présenté avec d'autres collègues, dans le cadre de la discussion du *projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2013* à l'Assemblée, a été adopté. Les certificats de vie ne seront plus demandés qu'une seule fois par an et un retard* dans la production de celui-ci n'entraînera pas la suspension du versement de la pension.

(* retard devant rester dans les limites raisonnables)

REGIME FISCAL ALLEGE POUR LES FRANÇAIS RESIDANT AU SENEGAL : Bientôt le décret ?

Au Sénégal, le Nouveau Code Général des Impôts, issu de la Loi de Finances 2013, « accorde un régime fiscal très allégé aux personnes étrangères bénéficiaires de pensions de retraite et domiciliées au Sénégal ».

Des conditions seront à remplir :

- **prouver sa domiciliation et son séjour minimum effectif au Sénégal** (Titre Foncier ou bail de location , Carte consulaire, carte d' étranger ...)

- **domicilier à titre définitif le versement (obligatoirement converti en FCFA)** des pensions de retraite auprès d'une banque ayant son siège au Sénégal.

Un abattement de 80 % qui ne portera que sur les montants effectivement transférés.

DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES DES MEDECINS : L'ACCORD.

L'assurance maladie, les complémentaires de santé et 3 syndicats de médecins ont officiellement signé l'accord sur les dépassements d'honoraires conclu en début de semaine, sous la pression du gouvernement.

Le « *contrat d'accès aux soins* », concerne les médecins qui fixent librement leurs honoraires, ceux du secteur 2, et pratiquent donc des dépassements. Ils s'engagent à ne pas augmenter leurs tarifs et à limiter leur taux moyen de dépassements. Cet accord doit néanmoins être ratifié par au moins 8.300 médecins

LE VOTE BLANC

L'article L.66 du code électoral est très clair : « ne doivent pas être comptabilisés comme suffrages exprimés les bulletins blancs, les bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe, les enveloppes ne contenant aucun bulletin, les bulletins écrits sur du papier couleur, les bulletins avec des commentaires (...) »

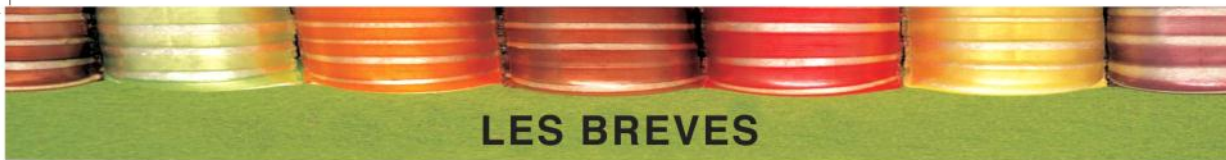
Depuis plus de 20 ans le débat est récurrent à gauche comme à droite: il faut distinguer le vol blanc des votes nuls et des abstentions. En effet si le vote blanc est l'expression d'une défiance à l'égard des candidats, ou des propositions soumises au vote il reconnaît la légitimité de l'élection.

L'Assemblée Nationale a adopté ce matin à l'unanimité la proposition de loi visant à reconnaître le vote blanc. Les bulletins blancs (enveloppes vierges de tout bulletin ou contenant une feuille blanche) seront désormais décomptés séparément des bulletins nuls et annexés au procès-verbal du scrutin. Par contre, le vote blanc ne sera pas pris en compte pour le calcul des suffrages exprimés.

La proposition de loi sera examinée par le Sénat au début 2013

VISITE MINISTERIELLE DANS LE CADRE DE LA FRANCOPHONIE :

Mme Yamina Benguigui en déplacement au Sénégal du 13 au 15 septembre dans le cadre de la Francophonie et de la culture a rencontré le président de la République du Sénégal, M. Macky Sall et le ministre de la Culture, M. Youssou Ndour. Elle a visité le lycée français de Dakar Jean Mermoz, rencontré les acteurs économiques français installés à Dakar et des chefs d'entreprises sénégalais.



REMISE EN ÉTAT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SENEGALAIS ENDOMMAGÉS PAR LES PLUIES :

150 000 euros ont été accordés par la France pour contribuer à la remise en état, avant la rentrée scolaire, de salles de classes endommagées par les inondations.

COOPÉRATION : FORMATION DE POLICIERS À LA FRAUDE DOCUMENTAIRE ET AU PROFILAGE

Du 15 au 19 octobre 2012, 20 agents de la police aux frontières Sénégalaise ont été formés à la fraude documentaire et au profilage.

Au-delà des actions de sensibilisation régulièrement organisées, cette action financée par la France, a été animée par trois experts. Formation en matière de sureté, transfert de compétence, expertise acquise en matière de fraude documentaire, mise en commun des connaissances, afin de permettre une meilleure lutte contre la fraude entre les différents pays.

SÉMINAIRE POUR LA LUTTE CONTRE LES TRAFICS DE DROGUE :

La France a apporté un soutien financier à l'organisation d'un séminaire - qui a eu lieu en septembre - traitant du trafic de la cocaïne en Afrique de l'Ouest par la voie maritime et fluviale.

EN CAS D'INCARCERATION : CE QUE PEUT LE CONSULAT POUR VOUS :

Vous pouvez demander que le consulat soit informé.

Le consul pourra faire savoir aux autorités locales que vous êtes sous protection consulaire (à condition de ne pas avoir la double nationalité auquel cas c'est la nationalité du pays qui prime) et s'enquérir des motifs de votre incarcération. Il préviendra votre famille et peut proposer une liste d'avocats.

Par contre il ne pourra pas intervenir dans le cours de la justice locale, ni financer les honoraires d'avocat, les frais de justice ou de détention.

VISAS D'ENTREE AU SENEGAL : C'était une décision mainte fois évoquée ; c'est maintenant officiel !

Le Sénégal met en place au titre de la réciprocité et de la souveraineté, un système de visas d'entrée pour tous les pays exigeant un visa d'entrée pour les ressortissants sénégalais. A partir du 1^{er} janvier 2013 les ressortissants de l'espace Schengen (entre autres) devront demander un visa d'entrée au Sénégal. La mesure sera effective à dater au 1^{er} juillet 2013.

« CLUB FRANCE - SENEGAL » SUR FACEBOOK :

Une page Facebook à l'initiative de l'Ambassade de France qui souhaite entretenir les liens qui unissent la France et les milliers de boursiers du gouvernement français, d'étudiants et des enseignants chercheurs poursuivant leurs études en France. Une page de ressources et d'informations destinée aux étudiants et diplômés sénégalais de l'enseignement supérieur français, des licences professionnelles du projet U3E et des bénéficiaires des bourses doctorales.

NOMINATIONS : Madame Hélène CONWAY, sénatrice élue en septembre 2011, a été nommée ministre déléguée en charge des Français de l'Etranger auprès du Ministre des Affaires étrangères.

Monsieur Jean Marc GROSGURIN, très apprécié pendant plusieurs années aux fonctions de consul général à Dakar, a été nommé directeur de cabinet adjoint de Madame Conway.



**Incendie, Automobile, RC, Santé
Voyage, Vie, Transport**

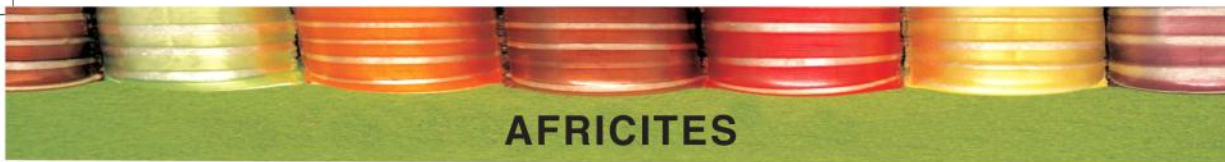
Allianz Sénégal Assurances :
Avenue Abdoulaye Fadiga x
Rue de Thann
BP 2610 – Dakar, Sénégal

Tél : (221) 33.849.44.00
Fax : (221) 33.823.10.78
E-mail : allianz.senegal@allianz-sn.com

www.allianz-senegal.com

Assurances toutes branches pour les particuliers et les professionnels - Assurances Vie





La charité c'est fini, les maires d'Afrique veulent du business

Elah Blériot a de l'ambition pour sa ville. Il voudrait améliorer l'accès de sa commune au port de Douala, la capitale économique du Cameroun, construire une brûlerie de café et mettre en conserve les ananas qui poussent à foison dans cette région équatoriale.

Le 6ème sommet Africités qui a réuni à Dakar près de 5.000 représentants locaux de tout le continent du 4 au 8 décembre, est l'occasion pour ce maire de 47 ans de faire la promotion de Mélong, 50.000 habitants, commune située à moins de 200 kilomètres de la capitale économique et de chercher des investisseurs.

"Au Cameroun, l'Etat ne prend plus en charge l'entretien des routes rurales et c'est un vrai problème pour acheminer les produits agricoles", explique-t-il. "Je voudrais transformer sur place le café et ainsi accroître l'emploi".

Face à des Etats qui n'ont pu, depuis 50 ans, apporter la croissance espérée, l'idée que les collectivités locales doivent prendre en charge leur développement fait peu à peu son chemin.

"Le développement ne peut plus être impulsé par le haut, il doit venir de la base, des territoires", explique Seydi Cissé, chargé des Affaires économiques au Ministère de l'Intérieur de Mauritanie.

Et ce développement ne doit plus dépendre de généreux donateurs ou d'improbables soutiens de l'Etat, les maires veulent impulser des projets rentables.

Nicéphore Soglo, ancien Président du Bénin avait donné le ton, dès l'ouverture du sommet, en appelant les gouvernements africains à davantage de décentralisation. *"L'autonomie financière (des collectivités) ne peut venir que des Etats", a-t-il déclaré, "l'Afrique ne doit plus vivre de charité, on veut du business", a-t-il ajouté sous les applaudissements.*

Mais comment amorcer la pompe et attirer les investisseurs quand les besoins sont immenses?

"UN POUR TROIS"

Un des leviers de développement abordé lors de deux sessions de travail du sommet Africités est d'utiliser l'argent de la diaspora pour monter des projets. Ndioro Ndiaye, ancienne ministre de la famille du Sénégal sous Abdou Diouf, propose de faire appel à eux en créant des fonds d'investissement au niveau local dans lequel migrant, commune et région abonderaient à part égale.

"L'Etat a failli, il est temps que d'autres prennent le relais", a-t-elle dit.

La manne financière des huit millions de migrants de l'Afrique subsaharienne représentait selon la Banque mondiale, plus de 20 milliards de dollars en 2009 soit la moitié environ de l'aide au développement consacré à l'Afrique et plus de deux fois le Produit intérieur brut (PIB) du Mali, l'un des pays les plus pauvres du monde.

Ces fonds échappent la plupart du temps au secteur formel et soutiennent l'économie de régions entières sans impulser

un véritable développement.

Ndioro Ndiaye qui préside maintenant «l'Alliance pour la migration, le leadership et le développement», une organisation non gouvernementale, assure avoir déjà rencontré plusieurs maires sénégalais qui se sont montrés intéressés.

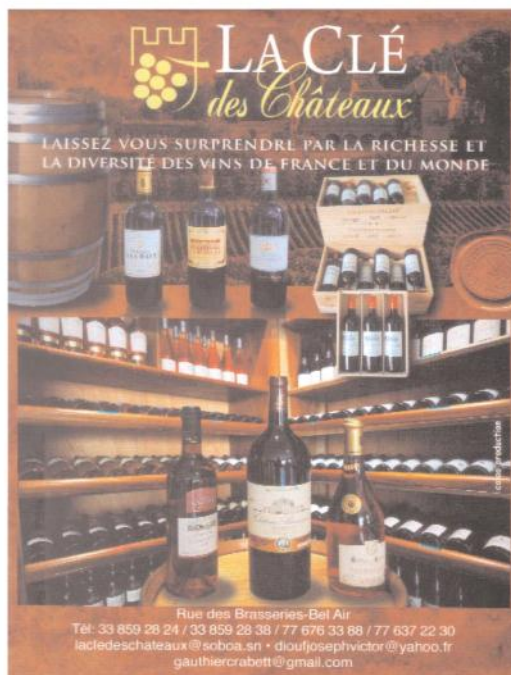
En créant un fonds d'investissement co-géré par les migrants, la ville et la région, le migrant deviendrait selon elle, "un investisseur et non pas un samaritain" et cela permettrait de formaliser l'économie informelle.

Le projet surnommé "un pour trois", le migrant devant être le premier à verser une somme d'argent, a soulevé l'enthousiasme de Mamadou Mbaye, maire de Grand Yoff, un arrondissement excentré de Dakar. Celui qui aime à répéter que *"tout le Sénégal est à Dakar et que tout Dakar est à Yoff"* doit administrer une ville en pleine croissance de 400.000 habitants confrontée à des problèmes d'assainissement, de transport, de santé ou encore d'éducation.

"Nous distribuons deux fois pas semaine un repas à 35.000 enfants, nous finançons en ce moment la prévention du cancer du sein, alors oui, nous sommes prêts à réfléchir au projet 'un pour trois', a-t-il dit en brandissant son bâton de commandement, objet traditionnel de pouvoir. "Il ne faut pas perdre de vue que le but ultime de toutes ces initiatives est de lutter contre l'exclusion et la pauvreté".

Koukla Tabi

<http://expatez-vous.over-blog.com/>



HOMMAGE A PAULIN ET MYRIAM VIEYRA

PAULIN SOUMANOU VIEYRA

Hommage à Paulin Soumarou VIEYRA le célèbre cinéaste sénégalais d'adoption et d'origine béninoise, pour le 25ème anniversaire de sa mort.

Différentes expositions, à la bibliothèque de l'UCAD, au centre culturel Douta Seck, à l'Institut linguistique français ont honoré le précurseur du cinéma sénégalais et africain, ce « pionnier du 7e art africain. »



«Cet hommage à portée historique a permis de considérer d'un œil nouveau la personnalité d'un créateur, de mesurer la profondeur de la pensée universaliste de Paulin Soumarou Vieyra», indique le professeur Maguèye Kassé.

Sur l'une des affiches exposée à la bibliothèque de l'Ucad, on peut lire ces propos qui reflètent son panafricanisme : «Le rôle primordial du cinéaste africain est de faire connaître la culture africaine par les Africains eux-mêmes qui souvent l'ignorent et puis par le monde. L'Afrique est une partie du monde et sa culture et ses traditions doivent être prises en considération dans l'évolution planétaire et dans la construction du Peuple.»

Les courts-métrages projetés à la Maison de la culture Douta Seck sont plus que d'actualité. «Afrique-sur-Seine» évoque la diaspora, «Lamb» la lutte traditionnelle, «Môl» les pêcheurs.

Paulin Soumarou Vieyra a été directeur des Actualités sénégalaises de 1960 à 1975 et directeur des programmes à la télévision sénégalaise naissante en 1975. Il a réalisé une trentaine de films et a été directeur de la photo dans certains films de Sembène ; *Le mandat* (1968), *Emitai* (1971), *Xala* (1974) et *Ceddo* (1976) et aussi dans le film *Kodou* (1971) de Ababacar Samb.

Paulin Soumarou Vieyra (1925-1987) était marié à la romancière et poétesse guadeloupéenne, Myriam Warner Vieyra qui vit encore en France avec ses enfants.



Myriam WARNER VIEYRA



Après trente ans d'activités professionnelles au Sénégal dont vingt-sept comme documentaliste de l'Institut de Pédiatrie Sociale à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, ses activités furent surtout culturelles et sociales.

Représentante au Sénégal de l'Africa America Institute, qui intervient dans le domaine de l'éducation, elle fut également membre de l'Association des Ecrivains du Sénégal - ses œuvres parlent des inégalités entre les hommes et les femmes, de la solitude des femmes de la violence - membre des Amies du Musée de la Femme « Henriette Bathily » de Gorée. Cependant, c'est dans les activités sociales qu'elle s'est le plus investie.

Membre fondateur d'un club service à Dakar « Zonta International » né à Buffalo, USA, en 1919 et dont le siège est à Chicago, elle en fut plusieurs fois la présidente puis gouverneur; et présidente d'un comité sur le plan international de 1992 à 1994. Elle avait accepté à la demande de la majorité des membres de reprendre la présidence du club de Dakar pour apporter son expérience à la rénovation du club qui participait au financement de plusieurs projets sur le plan international et national en direction des personnes défavorisées, en particulier les femmes et les enfants.

Notre amie Myriam, a été pendant de longues années membre de notre association l'ADFE, jusqu'à son départ définitif en France auprès de ses enfants à qui je veux dire combien elle me laisse le souvenir d'une femme ouverte et généreuse.

Hélène ALVAREZ



7 MILLIARDS D'AUTRES UN PORTRAIT DE L'HUMANITE

DIFFERENCE ET RESSEMBLANCE : 7 milliards d'autres »

6 000 portraits filmés dans plus de 50 langues et réalisés dans 84 pays pour permettre à chaque peuple, chaque culture, d'aller à la rencontre de l'autre.

Le projet a été présenté par Pierre Bérégovoy, administrateur et directeur général de la Bicis et par son initiateur Yann Arthus-Bertrand, président de la Fondation GoodPlanet.

Plus de 40 films, 6 000 interviews et des photographies du projet «7 milliards d'autres» seront soit publiés soit projetés sur écran géant de décembre à février dans trois lieux culturels de Dakar, le centre culturel Douta Seck, l'Institut linguistique français et le Musée de l'IFAN.

Découvrir nos différences et nos ressemblances tout en s'adressant au plus grand nombre, tel est le but de ces témoignages.

La Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Sénégal (Bicis) et sa filiale le Groupe Bnp-paribas en sont les mécènes.

Du 07 au 13 décembre à la maison de la Culture
« Douta Seck » : projections gratuites.

En décembre 2012 et janvier 2013 à l'Institut Français
de Dakar : projections.



Institut linguistique français ; la salle de cinéma

En janvier et février 2013 ; rediffusions au musée de
l'IFAN à destination des scolaires.





Après avoir reçu les collectivités du continent Africain dans le cadre d'Africités, Dakar de nouveau à l'honneur.

L'Association internationale des Régions Francophones (AIRF) a choisi la capitale du Sénégal pour y tenir son Assemblée Générale.

Pour marquer ce rendez vous de l'AIRF une Conférence s'est tenue, ce lundi 10 décembre 2012, au niveau de l'Université Cheikh Anta Diop 2 de Dakar sur le thème : « Femmes et Développement : un enjeu d'avenir » Conférence sous le haut patronage et en présence du Président de la République Monsieur Macky SALL et de Madame Ségolène ROYAL Ancienne Ministre, Présidente de la Région Poitou Charentes, Présidente de l'AIRF.

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop, le Président de la Région de Dakar, le Président de l'Association du Sénégal se sont succédés à la tribune pour témoigner du rôle des femmes dans le développement du continent africain et pour se féliciter de la tenue de cette conférence de l'AIRF au sein de l'UCAD qui a eu a former de nombreuses élites féminines actuellement très actives dans la sphère économique, politique et sociale du Sénégal.

Ségolène Royal n'a pas manqué de réitérer son attachement à la terre du Sénégal où elle a vu le jour en invoquant Aimé Césaire et son fameux retour au pays natal. Elle a rappelé aussi les premiers pas de la coopération décentralisée entre sa région Poitou Charentes et celle de Fatick. Macky Sall était alors Maire de la ville. Ségolène Royal l'a donc félicité pour ce chemin parcouru, chemin qui ne l'a pas étonné au regard de la persévérance et du sérieux du Maire avec lequel elle avait eu à collaborer.

La présidente de l'AIRF est ensuite revenue sur le contexte mondial, sur cette époque historique de mutations et de crises profondes qui doit, selon elle, être perçue positivement. Pour Ségolène Royal ces bouleversements que nous traversons à l'échelle mondiale sont une opportunité pour changer de système et, dans ce cadre, le continent Africain a un rôle majeur. Selon elle c'est sur ce continent que se jouera l'avenir de la planète, comme a eu à le souligner le président François Hollande lors de son passage à Dakar. A Ségolène Royal d'insister sur le rôle, ô combien important, des femmes dans ce devenir.

Macky Sall, Président du Sénégal, comme Ségolène Royal, s'est remémoré les actions de coopération décentralisée dans sa région de Fatick se félicitant de l'engagement toujours constant de la Région Poitou Charentes particulièrement auprès de la jeunesse. Pour le Président de la République Sénégalaise les femmes sont en effet au cœur des enjeux de l'avenir car ce sont elles qui, au quotidien, « portent les plus grandes responsabilités ». Ce sont aussi elles qui portent et animent les dynamiques territoriales, locales et nationales. Conscient de ce rôle prépondérant des femmes pour un avenir meilleur et conscient de leur apport en politique le Président s'est félicité d'avoir dans ses équipes de nombreuses femmes. Chose que n'avait pas manqué de souligner François Hollande lors de son discours à l'Assemblée Nationale.

Sandrine Lemare-Boly
Dakar le 12 décembre 2012

Rencontre avec Hélène CONWAY Ministre chargée des Français de l'Etranger

Le samedi 13 octobre Madame Conway, de passage à Dakar avec le Président de la République, a désiré rencontrer nos adhérents au club des Corses.

Elle nous a parlé de ses projets en chantier et écouté nos adhérents.

Dans la lettre de remerciements adressée à notre Présidente, elle s'engage, je cite : « à mettre toute son énergie et ses compétences au service des français de l'étranger et rappelle que l'engagement de chacun compte pour la réussite de l'Equipe France comme l'a rappelé Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères. »

Attendons les résultats pour le premier projet qui nous concerne tous : **la réforme de l'Assemblée des Français de l'Etranger.**



Assemblée générale de l'Association internationale des régions francophones : Discours d'ouverture de Monsieur le Président de la République, Monsieur Macky SALL en présence de la présidente de l'AIRF, Mme Ségolène ROYAL.



ENTREPRISES

Vous recherchez une solution rapide et pratique pour vous et vos collaborateurs pour franchir en toute fluidité l'autoroute à péage.

- Profitez d'un large éventail de services pour optimiser la gestion des déplacements de votre flotte et les postes de dépenses péage avec une traçabilité au service de la performance.
- Bénéficiez d'une voie **r** dédiée aux porteurs du badge.
- 2 services à la carte : post payé ou prépayé.
- Le badge **r**apido fixé sur votre pare-brise est un porte monnaie électronique qui vous permet un passage en voie en « Stop and Go ».
- Pas de frais de mise en route, pas de dépôt de garantie.

Abonnez-vous et recevez votre carte en moins de 7 jours ouvrés.
Carte rapido prépayée disponible dans les boutiques des stations Total, stations Shell, stations Star Energy, Hypermarché Exclusive et dans l'espace clients situé en Gare de Péage.
Infoline: (+221) 33 839 73 39

Voyagez **r**apido

 **SENAC**



LES TERRES RARES

« La Chine n'a pas de pétrole mais elle a des métaux rares » Dend Xiao Ping 1992.

Nous entendons souvent parler des terres rares, mais qu'entend-on par « terres rares » ? Quelle est leur importance stratégique ? Quels sont les enjeux de domination ? Quelles sont les conséquences liées à leur sur-exploitation ?

Les terres rares ne sont pas de la terre, mais des métaux. Elles sont connues des scientifiques européens depuis le 17^{ème} siècle qui les ont dénommées «terres » à cause du caractère réfractaire au feu des oxydes qu'elles contiennent et «rares» car bien qu'elles soient présentes partout dans le monde elles n'existent pratiquement pas en Europe.

Il existe 17 « terres », 17 métaux : le scandium, l'yttrium, le lanthane, et 14 lanthanides : cérium, praséodyme, néodyme, prométhium, samarium, europium, gadolinium, terbium, dysprosium, holmium, erbium, thulium, ytterbium, et lutétium.

Elles sont très recherchées pour leurs structures électroniques mais la difficulté réside en la séparation des éléments chimiques.

Dès la fin du 19^{ème} siècle, la compétition internationale était intense. Les scientifiques français (Georges Urbain, Lecoq de Boisbaudran) se sont illustrés dans ce domaine. A la Rochelle fut installée une usine de séparation, qui a été fermée après une campagne écologique intense, car une substance radioactive, le Thorium, était extraite et rejetée dans la baie de La Rochelle. L'usine a été vendue à la Chine qui a ainsi pris une avance considérable et la recherche française a perdu son avantage dans ce domaine dès les années 1980.

Les lanthanides possèdent des configurations uniques ; des configurations formées d'électrons « f » profondément enfouies au cœur de l'atome, qui conservent à l'état condensé, les propriétés des atomes libres. Cas unique parmi tous les éléments et un défi pour la théorie quantique dont l'explication n'a pu être possible que dans les années 1960.

Les terres rares auront des marchés très diversifiés et croissants au rythme des naissances et de la mort de filières technologiques.

Les applications sont nombreuses : lasers, et notamment des lasers de puissance pour la fusion nucléaire, la luminescence, la fabrication d'aimants puissants. On peut répertorier ainsi les principaux usages : Alliages pour les batteries NiMH, aimants permanents, poudres luminophores, céramiques de haute résistance, polissage des vitres et miroirs, verres, catalyse des émissions automobiles et catalyse pour le craquage pétrolier,

additifs diesel, etc... les aimants permanents par exemple, sont les plus puissants connus à ce jour et permettent un gain de place et de poids considérable, leur utilisation dans divers domaines a transformé l'industrie (automobile hybride par exemple), sans oublier les outils devenus indispensables à notre « survie », les appareils informatiques.

Déjà des enjeux et des tensions géopolitiques ?

Dans la mise en œuvre industrielle, la Chine domine largement (60%), et assure actuellement 95% de l'extraction des terres rares sur la planète ; elle devance le Japon et les autres pays d'Asie (20%) , les USA (12%) ; l'Union Européenne et le reste du monde ne représentant que 8%. La demande augmente et les prix explosent reflétant les tensions sur le marché.

Les enjeux stratégiques sont considérables dans le domaine de l'armement, de la communication, des radars et les limitations et quotas, imposés par la Chine, à l'exportation des terres rares est inquiétante au niveau des industries de la défense pour les pays importateurs.

Quelles conséquences liées à la sur exploitation ?

Les terres rares sont devenues un enjeu de domination entre les Etats ; cependant du fait des conséquences environnementales désastreuses la plupart des exploitations ont été fermées, en particuliers dans les pays développés. En position de quasi monopole, la Chine a pris une longueur d'avance dans l'exploitation. Pour assurer sa suprématie est-elle prête à tout ?

La ville de Baotou en Mongolie est le parfait exemple du désastre écologique provoqué par la transformation des minerais. C'était autrefois une grande plaine verte, aujourd'hui elle est la capitale mondiale des terres rares ; elle est aussi l'endroit le plus pollué de la planète. L'odeur de soufre y est âcre, la poussière survole la ville en permanence. Le taux de radioactivité y est 32 fois supérieur à la normale (plus élevé qu'à Tchernobyl) . La population paye le prix fort avec des taux de cancers élevés, cancer du pancréas, du poumon, des leucémies et des problèmes respiratoires.

Les rejets de boues toxiques et même radioactives se déversent dans le lac tout proche dont l'eau est devenue noire et épaisse. Les trop-pleins débordent dans le fleuve Jaune qui pourtant alimente tout le nord de la Chine.

Mais l'exploitation est toujours plus lucrative et la demande sera toujours plus importante car nous ne sommes pas prêts à nous passer de tous nos gadgets: iPhone, iPad, téléphones portables, ordinateurs, lampes basse consommation, batteries, écrans plats. Avec quels risques collatéraux?

Hélène ALVAREZ
sources : Académie des sciences



VOS RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES SUR MESURE

Séminaire • Journée d'étude
Banqueting Cocktail & Evénements
Repas d'affaire dans un cadre prestigieux

*YOUR BUSINESS APPOINTMENTS TAILORED
Seminar • Study day • Banqueting and events
Business meals in a prestigious space.*

Informations : resa.banquet@terroubi.com • (221) 33 839 47 94



Hôtel ***** - 4 salles de séminaires et banquets
3 RESTAURANTS : Le Gastro - La Terrasse - Le Grain de Sel
Plage privée - Piscine chauffée - Marina - Casino

www.terroubi.com

Boulevard Martin Luther King • B.P. 1179 DAKAR (SÉNÉGAL)
Tél. : (221) 33 839 90 39 - Fax : (221) 33 839 47 96